



NOM DE LA F.A.T :

Animal :

**Famille d'Accueil Temporaire c'est : Un contrat moral entre VOUS – NOUS & un ANIMAL qui a besoin d'aide.  
C'est un état d'esprit regroupant Solidarité – Empathie et Altruisme**

- ✓ **La F.A.T s'engage à vérifier** auprès de son assureur, son syndic de copropriété ou bailleur, son bon droit d'accueillir un animal domestique. Le Refuge de La Grande Mardelle ne saurait être tenue responsable des dégâts occasionnés par le dit animal, auprès de tiers ou au sein même de la famille d'accueil. **La F.A.T doit informer son assureur en Multirisque habitation de sa garde temporaire de l'animal.**
- ✓ La fin de mission bénévole de la F.A.T est matérialisée par un avenant libérant ainsi la F.A.T. de toute responsabilité postérieure au départ de l'animal. **Cette mission ne s'apparente pas à un travail de salariat.** Aucune indemnité, salaire ou avantage en nature ne peut en découler.
- ✓ **La F.A.T est prioritaire si elle souhaite adopter l'animal qui lui est confié** (*Sous réserve que les conditions d'un accueil définitif soient en adéquation avec les besoins de l'animal et surtout pérennes pour assumer définitivement l'animal*). Comme pour tout adoptant une participation Solidaire au remboursement des frais vétérinaires sera demandée.
- ✓ **La F.A.T s'engage à donner des nouvelles de l'animal mensuellement** (par mail, photo, téléphone..).

### Prise en charge des Frais

**I. Au niveau Vétérinaire : Notre Association assumera l'intégralité des soins pour l'animal.**

Néanmoins Si la F.A.T souhaite consulter un vétérinaire elle doit (HORS URGENCE) IMPERATIVEMENT obtenir préalablement l'accord écrit (mail, SMS) de la Présidente. Cette validation permet d'adresser une prise en charge nominative à la Clinique Vétérinaire. **Sans cette prise en charge aucun acte se saurait être dispensé à nos frais** et ceci en faveur de quelque animal que ce soit.

Pour éviter tout souci pécuniaire la F.A.T devra se déplacer chez **un de nos vétérinaires partenaires** ou nous indiquer un vétérinaire dans sa région pratiquant la réduction Association de 50 %.

En dehors du respect de cette procédure la F.A.T risquera de ne pas se voir rembourser en totalité.

En respectant cette procédure la F.A.T n'aura aucune avance de frais, Le Refuge de La Grande Mardelle réglant directement les vétérinaires.

Néanmoins la F.A.T reste libre de choisir le vétérinaire de son choix, de présenter l'animal à un vétérinaire si elle le souhaite et reste de ce fait libre d'en assumer le coût.

**II. Les Frais de nourriture de l'animal : Ils sont à la charge de la Famille qui accueille l'animal. (hors nourriture spéciale suite à soucis médicaux de l'animal)**

S'il est défini lors du dépôt de l'animal que nous devons assumer la nourriture la F.A.T devra nous prévenir **avant l'épuisement** de son stock pour nous permettre de commander les produits manquants. La F.A.T peut être amenée à se déplacer pour venir chercher les sacs de croquettes.

**III. Les frais divers : Hors accord dument spécifié ne sont pas couverts :**

- **Les frais de déplacement** pour véhiculer l'animal chez le vétérinaire, ou le présenter à ses futurs adoptants, ou le déplacement pour venir récupérer des croquettes etc...
- Le coût supplémentaire pour **une location de vacances**, un billet de train etc...
- Notre Association fournissant : Laisse, collier, médaille, couchage et gamelles, il va de soit que tout achat en ce sens de la part de la F.A.T ne sera pas remboursable, cela inclus aussi les friandises que la F.A.T aurait offert.

## Charte MORALE

**Réseaux Sociaux. Nous demandons à nos Familles d'Accueil de ne pas diffuser d'informations et/ou PHOTOS de l'animal qui leur est confié, sans un accord préalable de notre Association.**

Certains animaux sont retirés de chez leur maltraitant et une enquête judiciaire peut être en cours. La discrétion est de rigueur.

- 1) **L'Animal qui vous est confié doit être considéré comme votre propre animal.** De ce fait vous pouvez être amené à offrir un vermifuge, une pipette anti puce....
- 2) **Bien traiter l'animal**, au même titre qu'un membre de la famille, veiller à une **nourriture en fonction des besoins** de son espèce, lui donner accès à un **lieu de vie décent**.
- 3) Communiquer au « **Refuge de La Grande Mardelle** » tout changement d'adresse ou de N° de téléphone.
- 4) Informer « Le Refuge de La Grande Mardelle » si la F.A.T s'absente pour des congés **et souhaite emmener l'animal**.
- 5) Si l'animal fugue la F.A.T s'engage à nous prévenir de suite et à tout mettre en œuvre pour le retrouver. **I.CAD .0.810.778.778**
- 6) Si l'animal meurt la F.A.T doit aviser immédiatement le Refuge de La Grande Mardelle. **L'animal décédé doit OBLIGATOIREMENT être déposé et visible chez un vétérinaire** (autopsie possible).
- 7) La F.A.T s'engage à ne pas faire reproduire l'animal, si ce dernier n'était pas encore stérilisé.  
(Si par un défaut de vigilance une de nos chiennes ou chattes non stérilisée devait être « prise » par un mâle il appartient à la F.A.T de tout mettre en œuvre à ses frais pour faire pratiquer une injection dite « pilule avortive »
- 8) **Vous pouvez aussi être amené à vous déplacer pour présenter l'animal à ses futurs adoptants.**



L'Association du **Refuge de La Grande Mardelle** est reconnue d'Intérêt Général.

Régie par la loi du 01/07/1901 – Déclarée en Préfecture N° W501003368 – J.O du 28/02/15 - SIRET 811 293 554 00010

La Grande Mardelle 50150 Perriers-en-beauficel – 02.33.59.29.91 - [gouzienvalerie@orange.fr](mailto:gouzienvalerie@orange.fr)

[www.la-grande-mardelle.com](http://www.la-grande-mardelle.com)

### Dépose en Famille d'Accueil Temporaire, sous respect des charges indiquées ci-dessus

A, Mr. Mme : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... à : .....  
Demeurant : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Escalier / Etage : ..... Porte ..... Code d'Accès : .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....

#### **Joindre les photocopies :**

- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 Pièce identité

Identité et adresse justifiées par :  CNI  Passeport  Quittance de Loyer  Carte de CPAM

#### L'animal ci-après désigné :

Chien  Chat  Lapin  NAC  Autre.....

L'animal se prénomme : ..... Date de naissance ou estimation si inconnue : .....

N° de Puce Electronique (identification) ou tatouage : .....

Type Race ou croisement : ..... Mâle  Femelle  Couleur : .....

Stérilisé : OUI  NON  mais prévu le : ..... Provenant de L'Animal : .....

#### **Informations diverses**

Déparasitage à prévoir :  oui maxi le : .....  Non fait le : .....

Rappel de vaccins à prévoir :  oui maxi le : .....  Non fait le : .....

Dernière visite vétérinaire le : .....

Alimentation de l'animal : .....

Informations complémentaires : .....



**Nous vous prêtons le matériel désigné ci-dessous :**

Médaille  Harnais  Collier  Couchage  Gamelles  Carnet de santé de l'animal

**Autres :**

**Clauses particulières**

- I. **Il est défini ceci :**  Croquettes à fournir par l'Association  La F.A.T assumera l'alimentation de l'animal.
- II. **Une Garantie peut être demandée pour les personnes non adhérentes de l'Association.** Cette garantie sous forme d'un chèque de dépôt n'est pas encaissée et **restituée le jour ou nous récupérons notre animal** ainsi que le matériel prêté le temps de la garde.
- III. Garantie laissée à l'Association (\*) : ..... € Chèque  Espèce

Je souhaite Adhérer à l'Association du Refuge de La Grande Mardelle et contribuer ainsi à vous aider pour assumer financièrement les frais liés aux sauvetages mis en place par l'Equipe Bénévole.

Adhésion Solidaire ..... € ou  Don libre ..... €

**Ce document à valeur de contrat de famille d'accueil Temporaire pour la période**

Du :  Au :   Pas de durée maximum

***La Famille s'engage à ne pas se désister ( hors situation imprévisible ) pour l'hébergement de l'animal sans un préavis d'au moins 10 jours afin de nous permettre de retrouver un toit à l'animal qu'elle ne souhaiterait plus garder***

**Fait en 2 exemplaires** - Valant reçu des sommes versées.

**Signature du responsable légal :**

Qui déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve le dit contrat.

**Association :**

Signature du Président et tampon

**Fait le :** .....

***Vétérinaire chargé du suivi de l'animal :***

*Adresse :*

*Tél :*

**Bénévole référant :** .....

**Tél :** .....